

Charte des mercredis sportifs

- ✓ Découverte et pratiques d'activités de motricité générale, de ballons, d'expression, athlétiques, gymniques, coopératives, d'adresse...
- ✓ Animations gratuites, sans adhésion et sur inscription
- ✓ Réservés aux habitants de la Communauté de Communes de la Dombes
- ✓ Animations sportives encadrées par une éducatrice sportive du Service Commun Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes de la Dombes.
- ✓ **Equipement individuelle :**
 - **une bouteille d'eau**
 - **une tenue de sport**
 - **des chaussures de sport**
 - **salle de sports à Chaneins : semelles noires et bleues interdites**
- ✓ **Les familles sont les bienvenues aux séances et peuvent si elles le souhaitent participer aux animations.**
- ✓ Inscription sur Dombes Connect : <https://www.dombesconnect.fr/>
- ✓ **Les familles sont tenues d'arriver à l'heure et d'informer directement l'éducatrice sportive de l'absence de leur enfant**
- ✓ **Les familles sont tenues de prévenir l'éducatrice sportive en cas d'arrêt de l'activité en cours d'année pour pouvoir donner la place à un enfant sur liste d'attente.**

Educatrice sportive en charge des animations :

Sindy GALOIN 06.25.66.86.18 animationsportive@ccdombes.fr

Mercredis sportifs 2026/2027 à partir du 9 septembre 2026

Chaneins

- 9h15-10h : 3- 4 ans nés en 2022 et 2023
- 10h-10h45 : 3-4 ans, nés en 2022 et 2023
- 11h-12h : 5-7 ans, nés en 2019, 2020 et 2021

Salle de sports

Marlieux

- 14h-15h30 : 6-10 ans, nés de 2016 à 2020

Salle des fêtes et city stade

Saint Marcel en Dombes

- 16h30-17h15 : 3-5 ans, nés en 2021, 2022 et 2023

Salle de motricité de l'école